



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation interministérielle
à l'accueil et l'intégration
des réfugiés**

Compte rendu

Webinaire sur la stratégie nationale d'accueil et d'intégration des réfugiés

Evènement du 2 juillet 2020

05/08/2020

Alain Régnier rappelle que la DIAIR (Délégation Interministérielle à l'Accueil et l'Intégration des Réfugiés) est là pour valoriser une politique mais aussi là pour mettre en place des actions. Il remercie l'ensemble des institutions et des personnes présentes. L'année 2018 était l'année des bases, 2019 celle du déplacement sur le terrain, et 2020 celle de la mobilisation générale, dont l'objectif est de consolider et de vérifier la résilience du système mis en place. Aux 7 axes principaux de la stratégie nationale s'ajoute la dimension du développement d'actions avec la société civile. Si l'Etat est un pilier de la stratégie, notamment via l'OFII, les collectivités locales, grandes ou petites, constituent des partenaires de premier plan. C'est le sens des contractualisations réalisées avec les métropoles. La collaboration avec les entreprises est également essentielle, pour travailler à la reprise d'emploi et à l'acquisition de compétences des personnes en exil. Lors de ses déplacements, le DIAIR a pu apprécier l'existence et la vitalité d'une France ouverte et accueillante. Reste que la visibilité médiatique de telles actions gagnerait à être travaillée.

Le webinaire s'organise en trois temps, structurés autour d'un sondage participatif :

- Bilan de la stratégie nationale d'accueil et d'intégration
- Conséquences de la COVID-19
- Stratégie numérique et participation des réfugiés

Première partie : Bilan de la stratégie nationale d'accueil et d'intégration des réfugiés

Ce qui a le mieux marché

Selon les participants, les axes constituant les meilleurs leviers de la stratégie depuis deux ans sont « Favoriser les liens entre les réfugiés et la société française » (48%), la « Mobilisation des territoires pour favoriser l'intégration » (35%), « Renforcer le pilotage de la politique d'intégration des réfugiés » (30%).

Les participants évoquent l'importance du parrainage citoyen comme nouvelle réponse à la crise des migrants, dont l'impact au quotidien est fort. L'appariement entre salariés et réfugiés permet de créer du lien social et des expériences enthousiasmantes. C'est cette dimension que vient renforcer le dispositif Volont'R en permettant à des jeunes réfugiés de faire un service civique, au contact avec la société française. Le mot clé est ici le décroisement. Les réfugiés sont amenés à rencontrer des personnes

hors du contexte administratif, et, pour le cas des actions d'entreprises, les salariés ont l'occasion de vivre des expériences qui les sortent de leur quotidien de travail.

Ce qu'il reste à améliorer

Concernant les axes qui ont le moins avancé depuis deux ans, le choix des participants s'est porté prioritairement sur l'« Amélioration de l'accès aux droits » (43%), l'« Amélioration de la langue française » (30%) et « Favoriser les liens entre les réfugiés et la France » (30%).

Les interventions ont fait valoir la puissance de la mobilisation des territoires, via les déplacements et les réunions, et l'impact concret auprès de nombre d'élus. Les CTAIR ont ainsi permis de mobiliser les collectivités locales, qui n'étaient pas, jusque-là, des partenaires automatiques de la politique d'intégration.

Concernant l'accès aux droits en matière d'emploi et formation, deux changements majeurs se sont produits. D'abord, l'approche de l'emploi des réfugiés est passée d'une approche segmentée à une approche globale. Ensuite, la logique d'appel à projets, et l'incitation à la constitution de consortiums, a eu un effet multiplicateur sur le nombre de parties prenantes. Les effectifs des bénéficiaires du programme HOPE sont montés en puissance progressivement. La crise qui s'annonce doit nous inciter à plus de collaboration et de persévérance. C'est aussi le moment de tirer des éléments d'expériences de cette politique, avec la mise en place de différentes évaluations.

Les différentes initiatives et notamment la réinstallation ont montré qu'une simplification des procédures était possible ; La simplification de l'accès aux droits est un enjeu crucial pour l'insertion des personnes. Dans les territoires ruraux, la DDCSPP peut jouer un rôle central comme facilitateur de relations avec les administrations. Dans le domaine des études supérieures, de nombreuses améliorations sont possibles : l'examen de langue coûte cher, la demande d'admission préalable constitue un obstacle pour accéder à l'université, les étudiants exilés ne sont pas prioritaires au classement du CROUS, et les places adaptées sont en nombre insuffisant.

Concernant les cours de français, les forfaits linguistiques renouvelés, dans le cadre du CIR, permettent de proposer 400 heures de français aux primo-arrivants, et jusqu'à 600 heures. Cette année, 82% des signataires du CIR ont pu atteindre le niveau A1. Des MOOC (cours en ligne) ont également été mis en place.

L'OFPRA a également travaillé à l'amélioration de l'accès aux droits, en accélérant le traitement des demandes d'asile, de la délivrance des documents d'état civils. La dématérialisation de l'accueil du public constitue également un sujet prioritaire.

Deuxième partie : Les conséquences de la COVID-19 sur la stratégie nationale d'intégration des réfugiés

Selon les participants, les deux axes de la stratégie les plus impactés par la Covid-19 sont « Améliorer l'accès à la formation et à l'emploi » (76%), et « Favoriser les liens entre les réfugiés et la France » (30%).

Il est rappelé que la formation est à distinguer de l'emploi, car si les entrées sur le marché du travail sont extrêmement réduites, l'offre de formation, quant à elle, continue. Deux périodes sont à distinguer : juin-juillet, où l'impact direct se fait ressentir, et post-septembre, période pour laquelle on peut imaginer une reprise de la confiance. Il est envisageable de rajouter un volet sur les réfugiés dans le plan de relance de l'emploi. Sur ce sujet, un rapprochement avec la DIAIR est tout indiqué. La mobilisation des entreprises, que ce soit via les GEIQ ou le réseau TENT, est rappelée et encouragée.

Troisième partie : stratégie numérique et participation des réfugiés

Alain Régnier propose de débattre du numérique et des conséquences de la Covid-19 en termes d'accès et d'utilisation du numérique. La mise en place de la plateforme refugies.info constitue une réalisation majeure à l'actif de la DIAIR. 70 dispositifs y sont recensés, et une opération de traduction est en cours. Le confinement a entravé l'accès des réfugiés aux ressources numériques.

Il est proposé de rajouter deux axes supplémentaires à la stratégie nationale d'intégration des réfugiés :

- La lutte contre la fracture numérique
- La participation des réfugiés en tant qu'acteurs de cette politique publique

Les deux axes sont adoptés à plus de 90% de OUI.

Lutte contre la fracture numérique

Concernant le numérique, les discussions portent sur la valeur du numérique dans la coordination des acteurs ou dans l'apprentissage du français, mais actent néanmoins de la nécessité de maintenir un lien en présentiel. Si l'accès au numérique constitue aujourd'hui un droit comme les autres, des obstacles demeurent qui sont spécifiques aux réfugiés et demandeurs d'asile : la souscription à un forfait ne peut se faire sans compte bancaire, les inscriptions à l'université passent uniquement par e-candidat, et le confinement a renforcé les inégalités passant par le numérique.

Des initiatives enclenchées par Emmaüs Connect ou Simplon ont permis de distribuer du matériel informatique (ordinateurs, cartes sims, recharges) pour plus de 800 structures. La plateforme Solidarité Numérique aurait gagné à être multilingue. L'accès effectif aux services numériques réclame également une montée en compétence des personnes réfugiées, à organiser, par exemple via une formation au numérique à inclure dans le CIR. L'OFPPRA lancera prochainement un projet de coffre-fort numérique contenant la convocation à l'entretien OFPPRA ainsi que la décision de l'OFPPRA.

Participation des réfugiés

Alain Régnier souligne l'importance de la participation des personnes réfugiées, jusqu'au niveau national. Il propose un projet de comité, composé d'une vingtaine de personnes réfugiées ou anciennement réfugiées qui, en lien avec des partenaires, notamment associatifs, penserait et mettrait en œuvre un ou des projets concernant l'accueil et l'intégration des réfugiés. La DIAIR appuierait financièrement de tels projets.

Les participants soulignent la nécessité d'assurer une représentation effective des réfugiés, pour éviter la mainmise sur ce projet par des structures tierces. La participation des réfugiés aux processus de décisions permettrait aussi d'améliorer, au niveau local, les différents programmes qui les concernent. L'organisation d'un tel projet pourrait allier outils numériques et participation citoyenne. L'enjeu est aussi de changer la représentation que l'on a des réfugiés, et d'engager toute la société dans l'accueil et l'intégration.

En conclusion, Alain Régnier remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation et leurs idées, et donne rendez-vous le 8 octobre prochain à Lyon pour l'Agora.